LA REGION POITOU-CHARENTES : CHARNIERE OU RUPTURE DANS L'ARC ATLANTIQUE [1]?

La naissance des régions françaises remonte aux premières années de la Révolution française mais les « 21 régions de programme » n'existent véritablement que depuis 1955. Dès 1964, les préfets de région sont chargés de mettre en œuvre la politique du gouvernement. La « région » en tant que cadre est donc ancienne mais elle ne devient « collectivité territoriale » (avec tous les pouvoirs et compétences qui sont compris) qu'avec la réforme institutionnelle de 1982, la loi cadre Deferre. Depuis 2009, un projet de réforme touche les régions françaises et dans ce « paysage », la région Poitou-Charentes va elle aussi connaître une amélioration « l'action de la région en clarifiant son champ de compétence et en développant une véritable synergie d'action avec le département[2] ». Quelle est son identité : est-ce un pôle dans l'arc atlantique lui permettant d'envisager une intégration européenne ou à l'inverse, est-ce une région qui risque d'être oubliée du fait des dynamismes de la mondialisation ?

I- La région Poitou-Charentes : quelle identité?

1- *Carte des régions administratives françaises*

[1] Du titre de l'article écrit par Jean Soumagne, dans Norois, n°157, 1993, pp. 155-169.

[2] Extrait du site internet http://www.interieur.gouv.fr/sections/reforme-collectivites/que-va-t-elle-changer/pour-ma-region/#

2- Extrait de l'ouvrage de Vincent Adoumié (dir.), *Les régions françaises*, Hachette Supérieur, 2010

La région Poitou-Charentes n'est qu'une entité administrative ne correspondant à aucune réalité historique. Elle n'est constituée que d'une juxtaposition d'anciennes provinces (Poitou, Angoumois et, plus près du littoral, Aunis et Saintonge) qui, malgré leur proximité géographique, ont toujours eu des destins séparés. C'est une interface culturelle entre le Nord et le Sud du pays (ancienne frontière linguistique séparant les langues d'oc et d'oil) et un lieu de passage millénaire (seuil du Poitou). Seules les régions en marge (littoral, bordures du Massif Central) ont développé des identités « en creux » qui ne pouvaient pas servir de vecteur unificateur. L'identité physique est elle aussi défaillante. Certes on retrouve partout de basses altitudes, un climat océanique avec des hivers doux, des étés chauds mais sans paroxysmes. Mais les paysages ruraux font cohabiter des campagnes ouvertes (culture des céréales), des terroirs viticoles et des bocages propices à l'élevage.

3- **Un « espace de transit », carte issue du manuel Magnard, 2011**

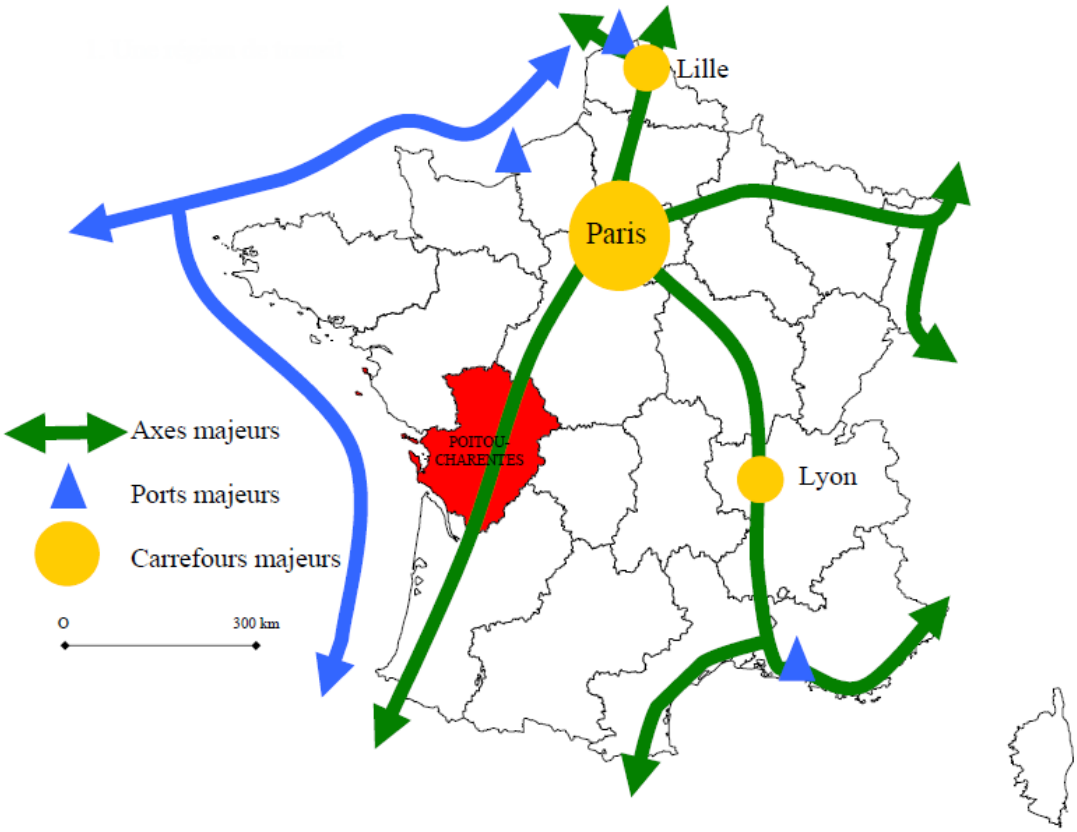

4- Extrait de l'article de Jean Soumagne, « Le Poitou-Charentes, charnière ou rupture dans l'arc Atlantique », Norois, n°157, 1993, pp. 155-169.

Avec un nom qui symbolise déjà son caractère hybride ou de transition, Poitou-Charentes apparaît comme un espace clé de l'Arc atlantique français, une région constituant une sorte de maillon — éventuellement un maillon faible — dans la partie française de l'Arc atlantique. Tandis que les autres régions offrent de larges façades maritimes, Poitou-Charentes présente en apparence une ouverture plus réduite entre l'anse de l'Aiguillon et l'estuaire girondin; en réalité le linéaire côtier est ample — 463 km — compte tenu des indentations et des grandes îles de Ré et Oléron. Mais le contact avec les pays ligériens, côté armoricain et côté Bassin parisien, celui avec les pays garonnais ont beaucoup compté et demeurent un élément de base de l'organisation géographique économique.

5- **Le profil de la région, en pourcentage du total national, source INSEE**

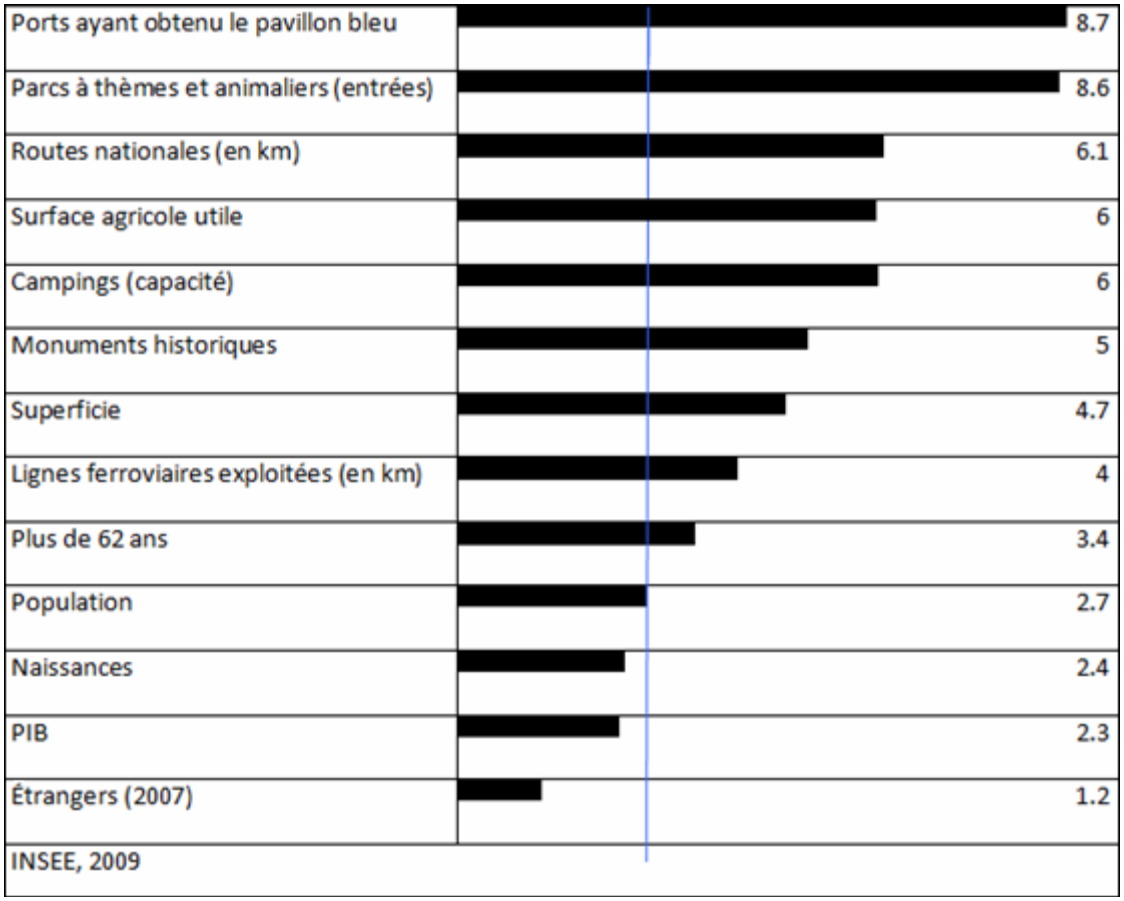

II- Villes et organisation de l'espace : une région attractive ?

1- Un bilan migratoire positif, source INSEE

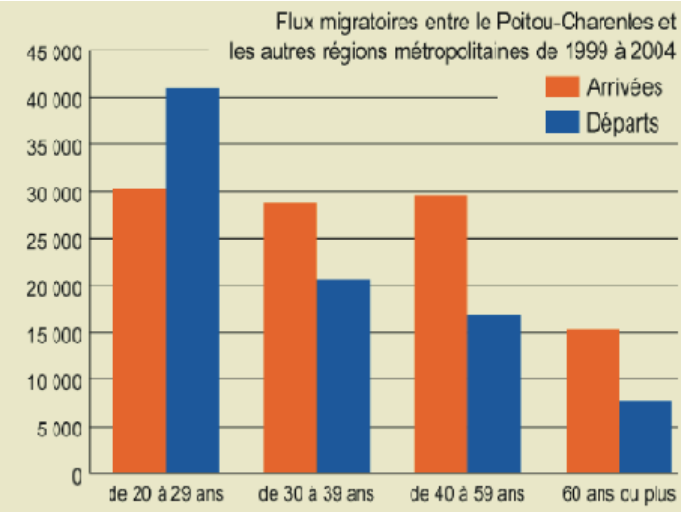

2- Evolution de la population, accroissement naturel régional selon www.geoclip.net

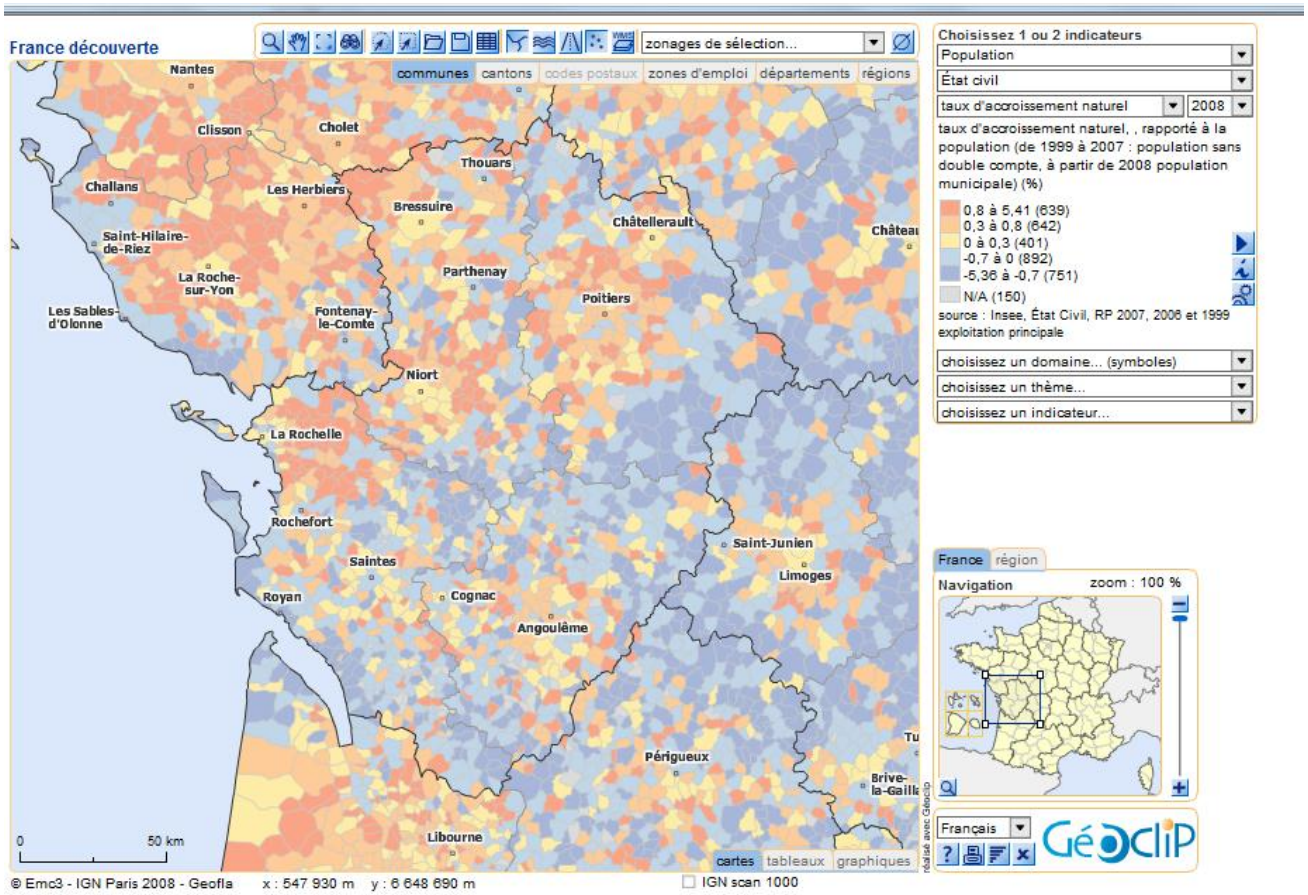

3- **Carte extraite de www.geoclip.net, « les équipements du tourisme en Poitou-Charentes »**

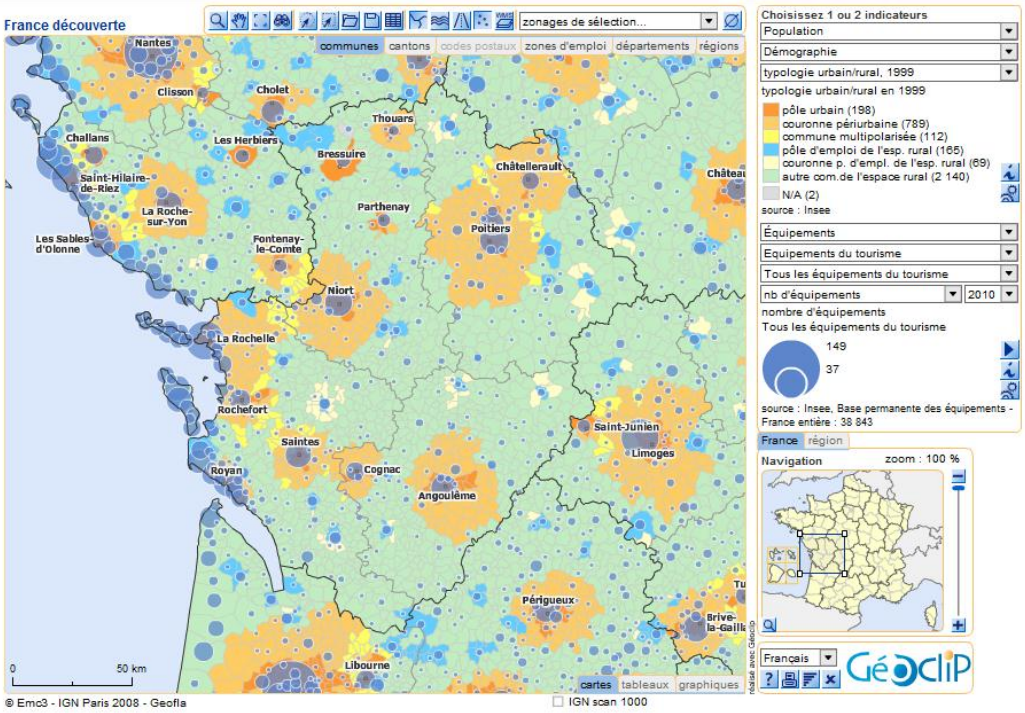

4- Une place notable de l'agriculture, Les données 2009 sont provisoires. Ce tableau n'existe qu'au niveau régional.

source : Service de la Statistique et de la Prospective (SSP), Statistique agricole annuelle

	Surface totale (en milliers d'hectares)		**Superficie agricole utilisée des exploitations en 2009 (en %)**	**Surface boisée en 2009 (en %)**
	En 2008 définitive	**en 2009 provisoire**		
Bretagne	2750,7	2750,7	60,4	12,4
Pays de la Loire	3240,4	3240,4	66,2	10,9
Picardie	1951,8	1951,8	68,3	17,8
Poitou-Charentes	2594,6	2594,6	66,9	17,9
Province	53712,2	53712,2	50,0	28,5
France métropolitaine	54908,7	54908,7	49,9	28,4

5- <u>Extrait de Vincent Adoumié (dir.), *Les régions françaises*, Hachette Supérieur, 2010</u>

Avec 231 000 habitants dans l'aire urbaine, Poitiers est l'une des plus petites capitales régionales de France et vit surtout de ses fonctions tertiaires. La ville subit depuis toujours la concurrence des grands centres urbains voisins (Tours, Nantes et Bordeaux) et de Paris (1 heure 30 en TGV). La mise en place du Futuroscope en 1987 (parc d'attractions dédié au multimédia) n'a pas pu enrayer ces tropismes extérieurs, malgré ses 1,6 million de visiteurs et la cité technologique qui s'est développée aux alentours. Poitiers a aussi le plus grand mal à polariser sa région. Sur le littoral, La Rochelle bénéficie d'une image favorable liée à son magnifique port, à son université récente et dynamique ainsi qu'à ses activités industrielles de haut niveau ferroviaire (Alstom) et navale (Dufour). À l'intérieur, Angoulême continue d'être un lieu de passage important malgré l'évitement autoroutier qui la pénalise et bénéficie d'un regain récent de notoriété grâce à son festival de la bande dessinée, notoriété qu'elle capitalise en développant des activités liées à l'image. Niort a toujours vécu en solitaire, arc-boutée sur la puissance de ses assurances mutualistes (MAIF) et de son secteur coopératif de vente par correspondance. La retentissante faillite de la CAMIF en 2008 a gravement affecté la ville, désireuse de trouver des voies de reconversion.

6- L'attractivité du littoral et les catastrophes naturelles : Xynthia

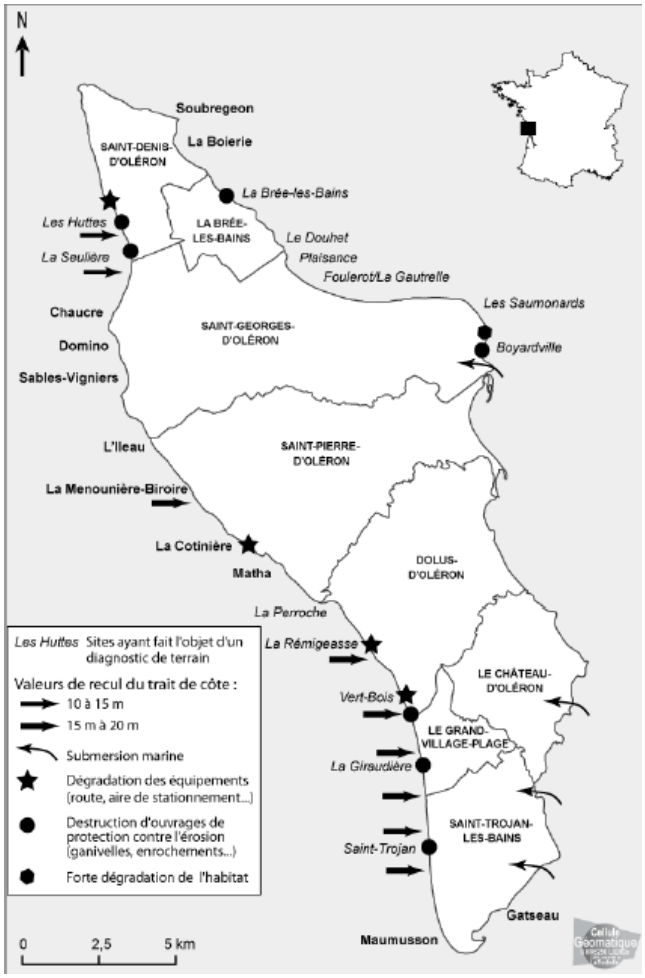

III- Un avenir tourné vers le littoral et l'ouverture aux échanges

Doc. n°1 le Port Atlantique de la Rochelle

Source : *L'Escale atlantique*, janvier 2011 (Revue en ligne du Port Atlantique La Rochelle).

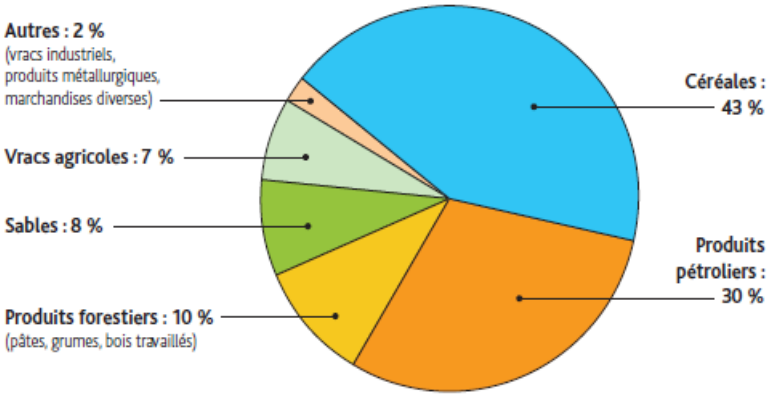

Répartition de l'activité 2010 de Port Atlantique La Rochelle

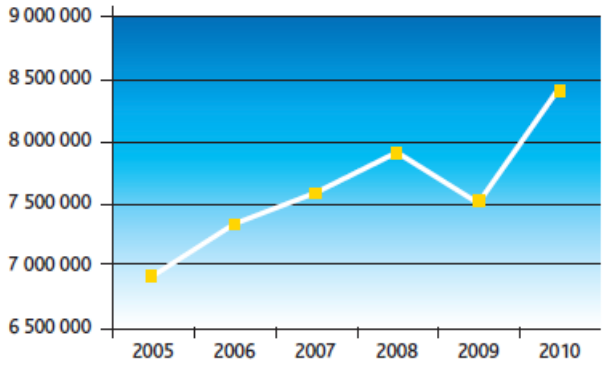

Évolution du trafic de 2005 à 2010 (en tonnes)

Doc. n°2 : le projet LGV Sud Europe Atlantique selon le manuel Magnard

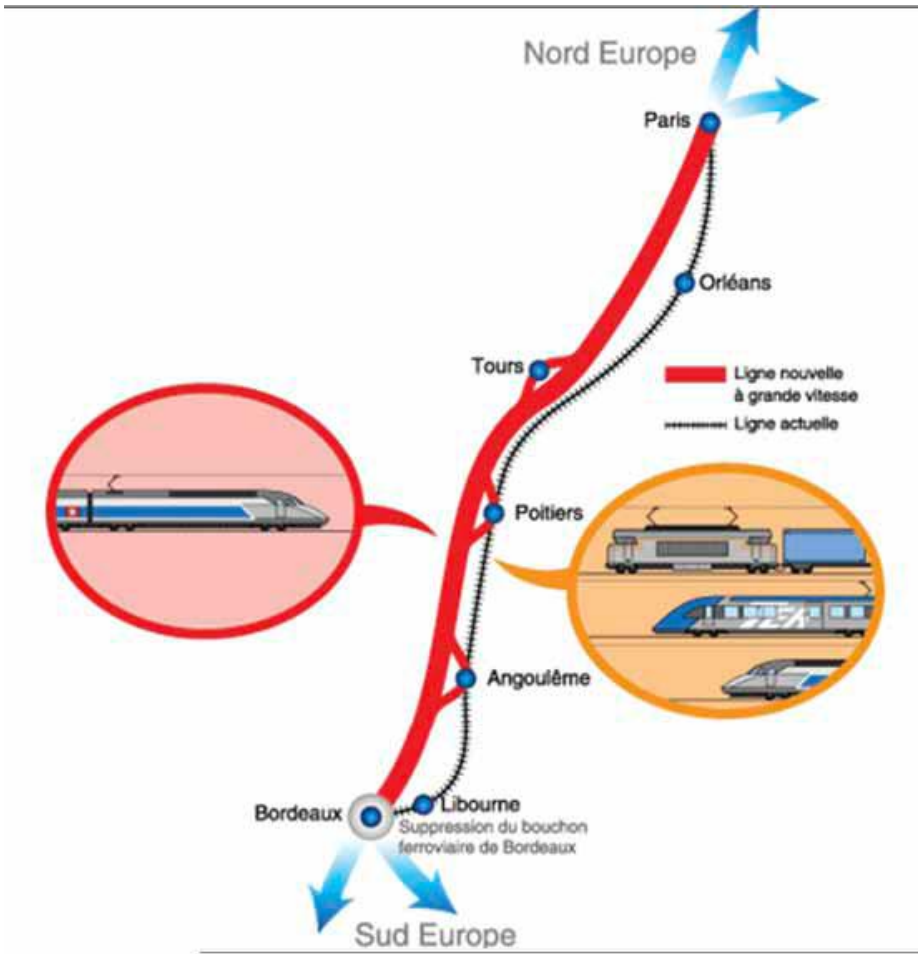

Doc. n°3 La fiche des politiques régionales : réduire la fracture numérique (juin 2010)

« Une étude menée par l'institut de mesure Xiti, en avril 2007, a montré que Poitou-Charentes était parmi les trois régions les plus dynamiques en termes de consommation Internet par habitant. Afin de conforter cette dynamique et dans un souci d'égalité d'accès aux divers services en ligne par l'ensemble de la population de Poitou-Charentes, la Région a décidé d'impulser une démarche régionale de développement d'espaces publics numériques (EPN) et d'accès publics à Internet (API). Ces actions s'inscrivent dans le cadre du plan numérique régional et visent à promouvoir la mise en réseau des acteurs du territoire, la modernisation des services publics et le développement de l'administration électronique ainsi que les actions de sensibilisation, d'initiation et de formation au multimédia des différentes populations. Depuis 2005, la Région Poitou-Charentes a soutenu 423 lieux d'accès à Internet, dans les communes rurales ou urbaines pour un montant de 1 850 954 euros. Les fonds européens ont abondé l'aide régionale à hauteur de 646 161 euros. »

Doc. n°4 : l'Arc Atlantique et le Poitou-Charentes

9/10 juin 2010: Assemblée générale de la Commission Arc Atlantique - La Rochelle (Poitou-Charentes, France)

L'Assemblée générale de la Commission Arc Atlantique s'est tenue les 9 et 10 juin à La Rochelle à l'invitation de la Région Poitou-Charentes...

	La région Poitou-Charentes est membre de la commission Arc atlantique et l'assemblée générale se réunit en juin 2011 à La Rochelle. Elle participe à trois groupes de travail : transports, recherche et innovation, pêche. Le budget en reste modeste : 158 millions d'euros pour la période 2007-2013, à répartir entre vingt-sept régions de cinq pays de l'Union. Source manuel Magnard 2011)

Synthèse sur l'étude de cas :

La région Poitou-Charentes qui comprend un peu moins de 3% de la population française sur un territoire composé de 4 départements dont un seul est en position littoral : la Charente-Maritime, la Charente, la Vienne, et les Deux-Sèvres.

Cette région est l'exemple même d'une pure construction administrative sans cohérence historique (doc. n°2) puisqu'elle associe l'Aunis aux marges du Massif Central, géographique (doc.3) des bocages aux plaines céréalières, ni culturelle (doc. n°2) car elle serait une interface entre le nord et le sud. Au contraire, elle est perçue comme un

espace de transition, depuis l'Antiquité (seuil du Poitou doc. n°4), un assemblage de pays remarquables par la diversité de ses paysages (des iles aux marais), de son patrimoine ou ses traditions (doc n°5). Son profil est celui d'une région moyenne et pour certains géographes, cela fait d'elle une région originale voire charnière (doc. n°4).

Son organisation est en effet polarisée sur deux axes de circulation dynamiques démographiquement (2ème partie doc. n°2) : l'un secondaire de la Rochelle, Rochefort, Saintes, Cognac et Angoulême, l'autre principal allant de la Rochelle à Chatellerault en passant par Niort et Poitiers. Ceci ne peut effacer un réseau urbain particulier, fixé sur des villes moyennes (Poitiers n'est que la 42e aire urbaine, voir doc. n°3). Ces villes, modestes, sont nombreuses dans la région et bénéficient d'un apport régulier de population (essentiellement de 30 ans et plus doc. n°1). Cette attraction n'empêche pas le vieillissement de la population et elle est surtout littorale. Les activités qui se développent dans la région montrent une organisation spatiale dichotomique avec un littoral en pleine croissance touristique et résidentielle (doc. n°4 en particulier La Rochelle). Les activités sont cependant très diversifiées et les récentes catastrophes naturelles ont révélé la vulnérabilité du littoral, comme le montre l'exemple de l'île d'Oléron (doc. n°6 recul du territoire). L'espace intérieur montre une dominante agricole et rurale qui fait de cette région l'une des plus importantes à l'échelle de la France (doc. n°5) l'activité agricole concerne 68% du territoire). La diversité des productions est grande du vignoble du Cognac à la culture du colza mais faire du Poitou-Charentes une région rurale est réductrice car elle se tourne vers des activités d'avenir en exploitant sa position géographique littorale.

L'ouverture aux échanges maritimes repose essentiellement sur le port de la Rochelle, le 7e port français (doc. n°1 de la 3e partie) qui exporte surtout des céréales et des produits pétroliers. Son évolution est « chaotique » dans le temps et reste limitée. C'est pourquoi la région tente de promouvoir sa situation de carrefour en s'intégrant à un axe national TGV qui se prolongerait vers des capitales européennes : de Londres ou Bruxelles au nord à Madrid et Lisbonne en Europe du Sud (doc. n°2).l'échelle européenne est donc le principal objectif de la région qui a accueilli en 2010 la réunion des participants à l'Arc Atlantique (27 régions européennes des territoires irlandais aux

régions les plus au sud de l'Espagne doc. n°4). Cette coopération européenne est cependant limitée ce qui explique que le désenclavement de la région prend plusieurs formes. L'outil numérique est devenue une priorité pour faire du Poitou-Charentes un autre espace qu'un territoire de transition en développant des espaces publics numériques et en faisant de la région, une des plus dynamiques dans l'utilisation des multimédias (doc. n°3).

Le Poitou-Charentes reste une région attractive mais inégalement dynamique et son identité est encore floue. Les pôles urbains doivent se renforcer tout en réduisant le contraste avec l'intérieur.

Croquis qui reprend les éléments en trois grandes parties

I Une région peu métropolisée : de nombreuses villes moyennes

II Une région très rurale

III Un espace de transit